

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Jean Moulin Lyon 3 - Licence - Droit - Parcours Majeure Droit - mineure science politique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Jean Moulin Lyon 3 - Licence - Droit - Parcours Majeure Droit - mineure science politique (43404)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Jean Moulin Lyon 3 - Licence - Droit - Parcours Majeure Droit - mineure science politique (43404)	Jury par défaut	Tous les candidats	330	6100	6070	1499	334

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Jean Moulin Lyon 3 - Licence - Droit - Parcours Majeure Droit - mineure science politique (43404)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	4571	4552	1197	263	78,7 %
			Masculin	1529	1518	302	71	21,3 %
			Total	6100	6070	1499	334	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Jean Moulin Lyon 3 - Licence - Droit - Parcours Majeure Droit - mineure science politique (43404)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	55	55	0	0	0 %
				Sans mention	864	864	22	5	1,5 %
				AB	1633	1633	177	44	13,2 %
				B	1974	1974	698	179	53,8 %
				TB	1012	1012	530	101	30,3 %
				TBF	102	102	69	4	1,2 %
				Total	5640	5640	1496	333	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	16	16	0	0	
				Sans mention	149	149	0	0	
				AB	84	84	0	0	
				B	34	34	0	0	
				TB	6	6	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	289	289	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	6	0	0	
				Sans mention	35	35	0	0	
				AB	23	23	0	0	
				B	15	15	0	0	
				TB	3	3	0	0	
				TBF	1	1	0	0	
				Total	83	83	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	51	41	3	1	100 %
				AB	6	0	0	0	0 %
				B	9	3	0	0	0 %
				TB	9	2	0	0	0 %
				TBF	2	1	0	0	0 %
				Total	77	47	3	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	8	8	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				B	1	1	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	11	11	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Jean Moulin Lyon 3 - Licence - Droit - Parcours Majeure Droit - mineure science politique (43404)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	4841	4841	1240	277	82,9 %
			En réorientation	803	779	189	41	12,3 %
			Non scolarisés	251	249	17	6	1,8 %
			Scolarité étrangère	109	107	18	9	2,7 %
			Autres	96	94	35	1	0,3 %
			Total	6100	6070	1499	334	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Jean Moulin Lyon 3 - Licence - Droit - Parcours Majeure Droit - mineure science politique (43404)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	2522	2522	628	167
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	693	693	176	57

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	430	430	85	15
			Mathématiques Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	338	338	132	18
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	317	317	121	14
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	313	313	89	19
			Autres doublettes	883	883	261	43

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Jean Moulin Lyon 3 - Licence - Droit - Parcours Majeure Droit - mineure science politique (43404)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	45,9 %	45,9 %	42,1 %	50,2 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	12,6 %	12,6 %	11,8 %	17,1 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	7,8 %	7,8 %	5,7 %	4,5 %
		Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	6,1 %	6,1 %	8,8 %	5,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	5,8 %	5,8 %	8,1 %	4,2 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	5,7 %	5,7 %	6 %	5,7 %
		Autres doublettes	16,1 %	16,1 %	17,5 %	12,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires en Première, Terminale et/ou Bac dans les matières reposant sur l'analyse de documents textuels et/ou des raisonnements conceptuels et/ou l'expression écrite et orale.	Notes obtenues dans les matières suivantes : Français, Histoire-géographie, Philosophie	Essentiel
	Résultats scolaires en Première, Terminale et/ou Bac dans les matières reposant sur l'analyse de documents textuels et/ou des raisonnements conceptuels et/ou l'expression écrite et orale.	Selon les spécialités ou la filière du candidat : SES, Humanités, littérature et philo, Histoire géo, géopolitique et sciences po, littératures et cultures étrangères et régionales, Littérature et langues et cultures de l'Antiquité, Math, Numérique et sciences informatiques, Physique-chimie, SVT	Essentiel
	Résultats scolaires en Première, Terminale et/ou Bac, en langue anglaise	Notes de bac et/ou de contrôle continu en LVA ou LVB en première et terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche avenir.	Complémentaire
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation, intérêt pour la formation et déclinaison de cet intérêt en projet académique et professionnel.	Projet de formation	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Existence d'engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires en lien avec l'objet de la formation	Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation aux cordées de la réussite a été intégrée comme élément d'appréciation qualitative des dossiers.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour les candidat·es issu·es d'un baccalauréat général, la commission a effectué un pré-classement informatisé sur la base de la moyenne des notes obtenues dans les matières de tronc commun suivantes :

- Français (coefficient 2).
- Histoire-Géographie (coefficient 1).
- Philosophie (coefficient 1).
- Anglais (Langue vivante A, Langue vivante B, ou équivalent pertinent pour les filières européennes et internationales) (coefficient 1).

La commission a également intégré au calcul les matières de spécialisation suivantes :

(1) Pour les candidat·e·s relevant du nouveau baccalauréat, selon leurs spécialités de terminale :

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP).
- Sciences économiques et sociales (SES).
- Mathématiques (Maths).
- Humanités, littérature et philosophie (HLP).
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER).
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité (LLCA).
- Numérique et sciences informatiques (NSI).
- Physique-chimie (PC).
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT).

Pour les candidat·es ayant choisi deux de ces spécialités, chacune d'entre elles a été coefficientée 1. Pour les candidat·es ayant choisi une de ces spécialités, celle-ci a été coefficientée 2.

(2) Pour les candidat·es relevant de l'ancien baccalauréat, selon leur filière :

- Pour la filière ES : Sciences économiques et sociales (SES, coefficient 1) et, le cas échéant, Sciences sociales et politiques (SSP, coefficient 1).
- Pour la filière S : Mathématiques (coefficient 1).

- Pour la filière L : la Philosophie a été doublement prise en compte (coefficient 2 pour ces candidat-es).

Pour les candidat-es actuellement en terminale, les notes prises en compte sont celles des épreuves anticipées de français et, pour les autres matières, des trois trimestres de Première et des deux premiers trimestres de Terminale.
Pour les candidat-es déjà bachelier-es, les notes prises en compte sont celles du baccalauréat.

Sur la base du pré-classement informatisé, la commission a examiné qualitativement les dossiers des candidat-es. Elle s'est notamment intéressée à leur projet de formation, à leurs activités et centres d'intérêt et à leur fiche avenir.

Les candidatures ne relevant pas du pré-classement informatisé – c'est-à-dire, par exemple, en DAEU, en reprise d'étude ou issues de filières moins représentées parmi les dossiers, comme les baccalauréats technologiques ou professionnels – n'ont pas été intégrées au pré-classement et ont été examinées de manière qualitative par la commission.

Sur la base du pré-classement informatisé et de ces examens qualitatifs, la commission a établi le classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission constate la très grande qualité des nombreuses candidatures qui lui sont soumises et regrette de ne pouvoir toutes les accueillir, faute de moyens.

Elle conseille aux candidat·es de motiver leur choix d'orientation de manière soignée, simple et sincère, et de s'assurer que leurs projets professionnels sont compatibles avec la licence droit - science politique. La lettre de motivation doit veiller à expliquer pourquoi le/la candidat·e souhaite étudier les deux disciplines. Les recours tangible à des outils d'intelligence artificielle est pénalisé.

La commission invite les candidat·es à respecter scrupuleusement les échéances et procédures indiquées sur la plateforme Parcoursup. Elle souligne que le rang des candidat·es en liste d'attente évolue au cours de la phase d'admission, et qu'il n'est pas possible de connaître a priori l'ampleur de cette évolution. Elle rappelle qu'il n'est pas possible de déroger au classement de Parcoursup via des sollicitations parallèles.

Signature :

Gilles BONNET,

Président de l'établissement Université Jean Moulin
Lyon 3